

10.11.2011 - 07:55 Uhr

Assurance-maladie: le système même incite les assurés à renoncer à leur potentiel d'économie

Lausanne (ots) -

Les chiffres relevés par bonus.ch sur son portail de comparaison permettent d'estimer que seulement 5% à 8% des assurés vont changer de caisse-maladie en 2012. C'est un pourcentage relativement bas, si l'on considère que, ces deux dernières années, le taux d'assurés ayant opté pour un changement s'élevait à plus de 10%. Comment expliquer ce phénomène?

bonus.ch, le portail de comparaison, a récemment analysé les premières tendances relatives au changement d'assurance maladie pour 2012. Les résultats de l'étude le montrent clairement: un nombre encore trop limité d'assurés profite des économies possibles sur les primes en faisant jouer la concurrence et en changeant de caisse-maladie. Les prestations de l'assurance maladie de base sont prescrites par la loi et sont donc identiques pour tous les assureurs: s'ils changeaient de caisse, les assurés auraient droit aux mêmes prestations et pourraient globalement économiser 4 milliards de francs sur leurs primes maladie! Le potentiel annuel d'économie moyen est en effet de CHF 560.- par an, ce qui signifie que près d'un assuré sur deux pourrait économiser plus de CHF 500.- par an sur ses primes maladie.

Faible médiatisation, moins d'intérêt, moins de changement

Cette année, la hausse moyenne annoncée pour les primes était relativement faible, avec comme conséquence une diminution de l'intérêt pour la question du changement de caisse-maladie. De plus, la médiatisation autour du sujet a considérablement baissé par rapport aux années précédentes. En étudiant le trafic Internet avec une attention particulière sur l'utilisation des mots-clés relatifs à l'assurance maladie dans les moteurs de recherche, bonus.ch en a conclu que ces facteurs ont eu un impact considérable sur le comportement des internautes: cette année, 35% de recherches en moins avec les mots-clés relatifs au domaine. Et pourtant, pour beaucoup d'assurés la surprise a été de taille à la réception du décompte de primes pour l'année prochaine: globalement, plus de 19% des primes subissent une hausse de plus de 10%. Une divergence non négligeable entre la hausse moyenne annoncée et la hausse réelle à laquelle certains assurés se voient confrontés.

Assurance de base ou complémentaire: tout reste très flou pour les assurés

Un frein supplémentaire au changement de caisse-maladie est constitué par la perception d'un lien très fort entre l'assurance de base et les assurances complémentaires. Beaucoup d'assurés ne connaissent pas les différences entre les deux (bases légales, couverture, prestations, délais de résiliation, etc.). Ce manque d'information est confirmé par les données du centre d'appel de bonus.ch: face à l'idée de résilier leur assurance de base auprès de leur caisse actuelle, les assurés craignent souvent que cette dernière ne décide à son tour de résilier leur contrat pour les complémentaires. Ce point est également souligné dans le dernier rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur le système de la santé en Suisse: la nature même de ce système inciterait les assurés à rester fidèles par crainte de perdre les couvertures complémentaires en cas de changement des prestations de base.

L'âge: un facteur clé dans la possibilité d'économiser sur ses primes

Comme le rapport de l'OCDE le souligne, ce sont surtout les personnes en bonne santé, notamment les jeunes, qui peuvent bénéficier du plus grand potentiel d'économies, en optant par exemple pour des franchises plus élevées. Les statistiques de bonus.ch sont claires: un assuré plus âgé optera plus facilement pour des franchises basses. Pour les jeunes adultes - de 21 à 25 ans - qui sont encore en formation, ce sont souvent les parents qui assument les frais de l'assurance maladie. Ainsi, dans cette tranche d'âge, la franchise à CHF 300.- est la plus souvent choisie, avec un taux de 33.3%. Dès 26 ans, la plupart des jeunes adultes entrent dans la vie professionnelle et deviennent financièrement indépendants des parents: c'est alors à eux de gérer leur budget santé. À la recherche d'une prime plus basse, ces assurés (tranche d'âge 26 à 30 ans) optent le plus souvent pour la franchise à CHF 2'500.- (41.7%). Se profile ainsi un système d'assurances de santé à deux vitesses, où certaines catégories d'assurés peuvent plus que d'autres bénéficier d'un certain potentiel d'économie.

Pourquoi mettre tous les oeufs dans le même panier alors qu'on a plus de choix?

Depuis 2005, les modèles d'assurance alternatifs sont en nette progression: en 2009, 36.9% des assurés ont préféré un modèle alternatif au modèle traditionnel. Cette année, bonus.ch a enregistré, parmi toutes les demandes d'offre reçues sur son portail, un pourcentage record: 81.5% de celles-ci concernaient les modèles alternatifs. Alors que le nombre global d'assureurs a diminué au cours des années, le nombre d'assureurs actifs dans un même canton a, lui, augmenté, donnant ainsi aux assurés plus de choix quant aux prestataires, produits et modèles d'assurance offerts. En 2007, 88% de la population avait une assurance complémentaire. Le rapport de l'OCDE souligne que les assurés choisissent le plus souvent d'avoir leur assurance de base et leurs complémentaires auprès du même assureur, une donnée confirmée par les analyses de bonus.ch*. Cependant, beaucoup d'entre eux pourraient réaliser des économies considérables en séparant leurs assurances: si changer d'assureur pour les complémentaires peut s'avérer un peu plus complexe, un changement de caisse pour l'assurance de base est un processus très simple, qui peut permettre d'économiser jusqu'à CHF 2'000.- par an individuellement et même jusqu'à CHF 5'000.- par an pour une famille.

Un changement de caisse pour l'assurance de base est encore possible avant le 30 novembre. Pour permettre aux consommateurs de trouver une assurance moins chère, bonus.ch leur met à disposition le comparatif le plus complet actuellement sur le marché, comprenant un calculateur de primes qui indique les économies réalisables, ainsi que des indicateurs de la qualité, de la stabilité des primes et des taux de réserves par caisse-maladie.

* Rapport bonus.ch sur le comportement relatif au changement d'assurance maladie
<http://www.bonus.ch/zr1CCLF.aspx>

Tableaux et graphiques détaillés:
http://www.bonus.ch/RDP-20111110_FR.pdf

Contact:

bonus.ch SA
Eileen-Monika Schuch
Marketing and Sales Manager
Av. de Beaulieu 33
1004 Lausanne
Tél.: +41/21/312'55'91
E-Mail: schuch@bonus.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100707738> abgerufen werden.